

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DAC 559 Approbation du règlement du fonds de soutien aux projets transmédia et signature de convention avec les sociétés de production bénéficiant d'une aide à l'écriture et au développement de ces projets.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1511-1 à L. 1511-7 ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le règlement du fonds de soutien aux projets transmédia et signature de convention avec les sociétés de production bénéficiant d'une aide à l'écriture et au développement de ces projets ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Le règlement 2016 du fonds de soutien aux projets transmédia est approuvé.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention avec chaque société de production bénéficiant d'une aide de la Ville de Paris à l'écriture et au développement de projets transmédia.

Article 3 : La dépense correspondante est imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris pour 2016 et les exercices suivants, rubrique 314, chapitre 204, nature 2042, ligne VE40013, provision pour subventions d'investissement au titre du cinéma.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO